Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260331-D3103202683DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente-et-un mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 mars 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, COLOMBEAU Estelle, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DROUILLÉ Jérémie, DUPUIS Arnaud, GUENY Cyril, GUÉRIN Florence, HANNOUCHE Lise, KERMARREC Sarah, LAUGERAT Lilian, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PETIGNY Patrick, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTE EXCUSÉE : Madame GRAND Magali (procuration à Madame POULAIN-JAMILLOUX Mélanie).

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : **29**
. absent(s) et non représenté(s) : **0**

OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Élection des membres

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260331-D3103202683DE-DE

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Élection des membres

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions des articles L1414-1 à L1414-4, L1411-5 ;

VU le Code de la Commande Publique, notamment les dispositions de l'article L2124-1 ;

VU le procès-verbal d'installation en date du *20 mars 2026* actant l'élection du Maire ;

VU la délibération n°82/2026 du *31 mars 2026* fixant les modalités de dépôt des listes ;

VU les listes présentées au plus tard le *31 mars 2026* à 19 H 00 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) ;

CONSIDÉRANT que les titulaires des marchés publics passés selon une procédure formalisée sont choisis par une Commission d'Appel d'Offres (CAO). Aussi, la commission émet un avis sur les modifications entraînant une augmentation égale ou supérieure à 5 % du montant initial desdits marchés. Cette commission est constituée pour l'intégralité des marchés publics passés en procédure formalisée ;

Pour une commune de plus de 3 500 habitants, la commission est composée par le Maire, président de droit, et par cinq membres du Conseil Municipal élus en son sein au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Le vote s'effectue sans panachage ni vote préférentiel.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires. Les membres suppléants n'ont vocation à siéger qu'en l'absence d'un titulaire et dans l'ordre de la liste.

Le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

…/…

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260331-D3103202683DE-DE

Après appel à candidature, la liste présentée est la suivante :

- **Titulaires** : **Monsieur Éric PERCHAIS, Madame Aude de la VERGNE, Monsieur Bertrand DAVID, Monsieur Arnaud DUPUIS** et **Monsieur Patrick PETIGNY**.
- **Suppléant.e.s** : **Madame Aurore STÉPHAN, Monsieur Olivier CHARPENTIER, Monsieur Alain ROUSSELOT, Monsieur Hubert LE BALC'H** et **Monsieur Éric QUIVIGER**.

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal a décidé de procéder au vote à main levée ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

DE DÉSIGNER les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres, comme indiqué ci-dessous :

- **Titulaires** : **Monsieur Éric PERCHAIS, Madame Aude de la VERGNE, Monsieur Bertrand DAVID, Monsieur Arnaud DUPUIS** et **Monsieur Patrick PETIGNY**.
- **Suppléant.e.s** : **Madame Aurore STÉPHAN, Monsieur Olivier CHARPENTIER, Monsieur Alain ROUSSELOT, Monsieur Hubert LE BALC'H** et **Monsieur Éric QUIVIGER**.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,





Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT



Nombre d'élus présents ou représentés : 29	Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0